

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD103

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 41

I. Dans la première phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« de ces différents »,

le mot :

« des ».

II. En conséquence, après le mot :

« organismes »,

insérer les mots :

« mentionnés au premier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.